

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT  
(directeur d'hôpital)

*Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital*

*A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

*Fonctions (profil proposé)*

**Directeur de la stratégie et de la performance**

**GRADE** : Directeur Hors Classe

Cotation de la part fonctions de la PFR : **Cotation du poste** :  $2.7 + 0.2 = 2.9$

*(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)*

Centre hospitalier (ou direction commune) : Centre hospitalier de Saint Nazaire et de Savenay

Adresse :

CH de Saint-Nazaire - 11, boulevard Georges Charpak, bp 414 Saint Nazaire cedex 44600

CH de Savenay

Personne à contacter :

Julien COUVREUR, Directeur Général

j.couvreur@ch-saintnazaire.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire est un établissement public de santé de plus de 900 lits et places, disposant d'un très grand nombre de disciplines de médecine, chirurgie, obstétrique, ainsi que d'un service d'accueil des urgences/SMUR et d'unités de réanimation, de soins continus, de soins intensifs cardiologiques. Il dispose également de services de SSR, de soins en santé mentale, ainsi que des unités de soins de longue durée et d'hébergement des personnes âgées.

Cet établissement assure des missions de soins de proximité et de recours pour un bassin de population de 300 000 habitants en dehors de la période estivale et de plus de 750 000 habitants en période estivale. Depuis le mois de septembre 2012, les activités MCO de l'établissement sont implantées sur le nouveau site de la Cité Sanitaire, partagé avec d'autres établissements ou professionnels de santé privés (notamment la Clinique Mutualiste de l'Estuaire).

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Capacités : 900 lits et places (médecine, chirurgie, obstétrique, urgences, réanimation, SSR, psychiatrie, USLD, hébergement de personnes âgées...).

Effectifs : ETP personnels non médicaux et ETP personnels médicaux au 31 décembre 2016.

Budget principal : 214 millions d'euros.

## Identification du poste

### **POSITION DANS LA STRUCTURE**

#### **Relations hiérarchiques**

Sous la responsabilité directe du Directeur chef d'établissement, le directeur adjoint en charge de la stratégie et de la performance le seconde dans l'ensemble de ses missions dans le cadre de la direction commune.

#### **Relations fonctionnelles**

- Relations internes : Le Directeur de la stratégie et de la performance est en relation régulière avec les différentes Directions fonctionnelles de l'établissement, le Président de CME et les différents Pôles d'activité médicale

- Relations externes : Le Directeur représente l'établissement pour les questions en lien avec la gestion de la stratégie et de la performance. Il participe à ce titre aux développements des différentes coopérations.

#### **Position dans l'organigramme de direction :**

- ☞ Sous l'autorité du directeur du CHSN, il contribue au management et à l'animation de l'équipe de direction.

#### **Missions générales, permanentes et spécifiques :**

Le/la directeur(trice) est chargé(e) de structurer, d'organiser, de coordonner et d'animer les travaux institutionnels stratégiques et s'assure de la performance des différents secteurs d'activité de l'établissement.

#### **Missions principales :**

Il est en charge de la coordination de la formalisation des principaux documents stratégiques (CPOM - Projet d'établissement, Plan de performance), il coordonne leur mise en œuvre et s'assure de l'atteinte des objectifs.

Il participe au dialogue de gestion avec l'ARS et décline pour l'établissement les éléments de la stratégie nationale de santé. A ce titre il est notamment chargé du pilotage de la mise en œuvre du Plan triennal et du CAQES.

Il assure en lien direct avec le chef d'établissement la Communication interne et externe de l'établissement.

Il est directeur référent du pôle psychiatrie adulte de l'établissement et participe à différentes instances mises en œuvre dans le cadre des coopérations engagées par le CHSN (GCS de Moyens Cité sanitaire et GCS Santé Mentale notamment).

#### **Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :**

En lien avec les directions fonctionnelles concernées et les différents pôles d'activité il supervise la mise en œuvre du plan de développement en cours de signature avec l'ARS PDL.

A ce titre, il anime le dialogue de gestion interne avec les pôles et services en lien avec les différentes directions fonctionnelles et se charge de la mise en œuvre des outils de contractualisation interne.

## Profil souhaité du candidat

#### **Expérience professionnelle appréciée :**

Expérience sur poste similaire et/ou expérience chef d'établissement

#### **Connaissances particulières requises / prévues :**

Connaissances du statut, de la législation sur la protection sociale, de l'environnement réglementaire nécessaire à la gestion du fonctionnaire hospitalier et des personnels contractuels

**Compétences professionnelles requises / prévues :**

- Animer et conduire les négociations relatives au domaine des RH avec les partenaires sociaux
- Conduire une démarche projet
- Prévenir et gérer les conflits
- Développer des outils d'évaluation des politiques menées
- Communiquer sur la politique RH
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation

**Autres informations**

Contraintes et avantages liés au poste :

Participation aux astreintes de direction